



L'atelier artistique à l'épreuve de l'espace public

Loïc Perrin | Université de Liège et FNRS | 1^{er} juillet 2026

Contexte



Ateliers d'**expression** artistique à destination des **adultes** « issus des milieux populaires » (expression du décret de 2003 sur l'éducation permanente)



Comment les acteurs associatifs et administratifs liégeois du champ socio-artistique adoptent, contestent et transforment le cadre légal au sein duquel ils s'inscrivent ?



(1) Cadre légal socio-culturel

Démocratie culturelle (Hicter)

Maillage dense d'institutions de proximité

- Théâtre-action et centre d'expression et de créativité
- Centres culturels (ex-foyers culturels / maisons de la culture), associations d'éducation permanentes, etc.

Eveil et conscientisation (Freire, 1968) de la classe ouvrière...vers l'espace public

(2) Cadre légal **culturo-social**

Services d'insertion sociale (SIS)

Réinsertion au sein de la société à travers la pratique artistique

Deux grandes missions

- (Ré)apprendre des codes d'autonomie, comme « se lever le matin » et « gérer un budget » (Travaux parlementaires du décret de la Région wallonne, 2003)
- Reprendre « confiance en soi » à travers un processus de « reconnaissance sociale », et ainsi lutter contre « une image négative » de soi (Décret de la Région wallonne, 2003)

Le **culturo-social** à l'épreuve du terrain

- « La première compétence, c'est de se faire **confiance** » (Service d'insertion sociale privé, Liège, 2026)
- Etre vu comme capable de créer, de parler, de s'exprimer, d'imaginer
- **Reconnaissance** sociale et estime de soi (Honneth, 2000)
- Renversement du **lien causal du texte décrétale** (entre confiance et mise à l'emploi/formation)
- Un espace public « minimaliste » et « aconflictuel »



Le socio- culturel à l'épreuve du terrain

Valorisation et reconnaissance vs.
éveil et conscientisation

- « On ne va pas les questionner sur les manques. On va plutôt se dire : ton potentiel créatif, tu vas pouvoir le deployer comme tu veux ici » (Directrice de centre culturel, 2026)
- Il s'agit de passer de « la honte à la dignité » (Centre d'expression et de créativité, 2026)

Une indifférenciation du socio-
culturel et du culturo-social ?

Le socio-culturel et l'espace public



Sortir de l'atelier



Une nécessité ?

« S'il n'y a pas de diffusion, ça ne veut pas dire que l'atelier n'a pas abouti » (Association d'éducation permanente, 2026)

« Ce n'est pas nécessairement l'aboutissement du processus créatif » (Centre d'expression et de créativité, 2026)



L'idéal toujours actuel de la parole « citoyenne » et « militante » dans l'espace public

Le socio-culturel et l'espace public depuis 2024

Libéralisme autoritaire (Heller, 1933 ; Chamayou, 2020) en Belgique (Perrin, 2026)

« Si vous n'êtes pas d'accord, c'est que vous n'avez pas compris » ou le règne de la politique pédagogique

Impasse ostensible de l'assimilation « espace public = démocratie »

« Les choses sont complètement bouchés, on a plus du tout l'impression qu'un quelconque dialogue soit possible au niveau politique » (Directrice d'une association d'éducation permanente, 2026)

Convaincre d'investir un débat...qu'on peine soi-même à rejoindre



Hermann Heller

Le socio-culturel et l'espace public : une tentative de désasignation

Ni une reconnaissance ni un lieu de « démocratie participative » : une affirmation d'une égale capacité à penser et à imaginer (Rancière, 2000)

Une Joyeuse Parade dans les rues de Liège

L'inégalité des intelligences : conjoncture post-2024 ou principe fondateur de la représentation politique (Dupuis-Deri, 2016) ?

Le socio-culturel et l'espace public : une tentative de désasignation



Ceux qui savent et ceux qui font, le
« philosophe-roi » de *La République* (Platon,
380 ACN)



« Les membres des deux Chambres
représentent la Nation, et non uniquement
ceux qui les ont élus » (Constitution belge)



L'art dans l'espace public, de l'affirmation
d'une proposition à l'affirmation de l'égalité

Conclusion



L'atelier culturo-social et l'atelier
socio-culturel, des référentiels
communs ?



Un rapport à l'espace public
différencié, entre
reconnaissance, débat d'idées
et partage du sensible